CMQuébec

RAPPORT DE SUIVI 2024

Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord)

3 juin 2025

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS 3

DÉFINITIONS 4

MISE EN CONTEXTE 5

RAPPORT DE SUIVI 2024 DU PMGMR 2024-2031 DE LA CMQUÉBEC (RIVE-NORD) 8

ANNEXES 22

- Agglomération de Québec
  - Ville de L'Ancienne-Lorette
  - Ville de Québec
  - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- MRC de La Côte-de-Beaupré
- MRC de L'Île-d'Orléans
- MRC de La Jacques-Cartier

ABRÉVIATIONS

AGGLO	Agglomération de Québec
CMQUÉBEC	Communauté métropolitaine de Québec
LAC-BP	Municipalité de Lac-Beauport
MRC	Municipalité régionale de comté
MRC CDB	Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré
MRC IO	Municipalité régionale de comté de l'Île-d'Orléans
MRC JC	Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier
RRGMRP	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
SBDL	Municipalité de Saint-Brigitte-de-Laval
SGDV	Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
SVMO	Stratégie de valorisation de la matière organique
VLAL	Ville de L'Ancienne-Lorette
VQ	Ville de Québec
VSAD	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

DÉFINITIONS

Accessibilité : L'accessibilité à un écocentre se définit par plusieurs critères qui permettent aux usagers d'y déposer leurs matières résiduelles en fonction des règles et des services proposés. Les principaux éléments à considérer pour améliorer l'accessibilité sont l'admissibilité, les horaires d'ouverture, les types de matières acceptées, les limites et restrictions, les modes de transport requis et l'accessibilité physique, le coût et la tarification, les procédures et les règlementations.

Accompagnement : L'accompagnement est un processus d'aide, de soutien ou de guidance apporté à une personne ou un groupe pour les aider à atteindre un objectif, surmonter une difficulté ou développer des compétences. Il peut se manifester sous différentes formes, comme des visites personnalisées pour aider à améliorer la saine gestion des matières résiduelles, des ateliers éducatifs, des activités de sensibilisation, des appels téléphoniques, du mentorat ou du coaching. Cet accompagnement s'adapte aux besoins spécifiques des personnes accompagnées.

Activités ISÉ : Activités d'informations, de sensibilisation et d'éducation. Les activités ISÉ sont des activités visant à diffuser des informations pratiques sous différentes formes : campagnes, publications, outils, ateliers d'animations, mandat personnalisé d'accompagnement, etc. Les activités « terrain » de sensibilisation et d'éducation en font également partie, tels que des visites de porte à porte par des agents de sensibilisation et d'éducation, ou la présence de ces agents lors d'événements dans le but d'informer, de sensibiliser et d'éduquer à la saine gestion des matières résiduelles.

Comité technique : Comité qui regroupe les professionnels.elles oeuvrant en gestion des matières résiduelles au sein des MRC et de l'agglomération du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) (Rive-Nord). Ce comité est notamment responsable de la révision des PMO et de leur mise en œuvre. Il est animé par la CMQuébec. L'objectif de ce comité est d'échanger sur l'avancement des mesures du PMGMR et des actions des PMO sur les territoires respectifs, d'échanger de bonnes pratiques, de s'entraider et de collaborer à la mise en œuvre de projets communs dans un but d'harmonisation de nos pratiques.

Composantes : Terme utilisé afin de désigner les quatre composantes géographiques faisant parties du territoire d'application du PMGMR de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord), soit l'agglomération de Québec et les municipalités régionales de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier.

Initiative : Désigne toute action mise en place pour répondre à un enjeu spécifique et favoriser l'amélioration d'un domaine donné. Elle peut prendre différentes formes, telles que des activités d'information, des activités de sensibilisation, des programmes éducatifs, des formations ou encore des incitatifs financiers.

Les initiatives peuvent aussi inclure des mesures règlementaires, l'optimisation de processus existants ou l'intégration de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité et l'impact des actions mises en œuvre.

Mécanisme : Un mécanisme est un ensemble structuré de processus, d'actions ou de dispositifs mis en place pour atteindre un objectif spécifique. Il repose sur une organisation coordonnée et l'implication de divers acteurs afin d'assurer son bon fonctionnement et son efficacité.

Par exemple, dans le domaine de la **récupération alimentaire**, est considéré comme un mécanisme tous types de moyens mis en place pour réduire le gaspillage et favoriser une redistribution des surplus alimentaires.

SVMO : Stratégie de valorisation de la matière organique du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP, 2020), visant les matières suivantes : bois, résidus alimentaires, résidus verts, papier et carton, biosolides municipaux.

MISE EN CONTEXTE

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) est un organisme de planification, de coordination et de financement. Elle a été créée en 2002, dans une volonté de planifier et coordonner le développement des 28 municipalités de son territoire et d'améliorer ainsi la qualité de vie des quelque 820 000 personnes qui y habitent, soit environ 10 % de la population du Québec. Elle intervient particulièrement en aménagement du territoire, en environnement, en transport et mobilité durable et en gestion des matières résiduelles. Ces compétences lui sont conférées par la Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec. La compétence en gestion des matières résiduelles s'exerce pour l'ensemble des municipalités de la CMQuébec, à l'exclusion de la Ville de Lévis (article 151, Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec).

De ce fait, elle a la responsabilité d'élaborer et de maintenir en vigueur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQuébec (Rive-Nord), ci-après nommé PMGMR. Le territoire couvert par le PMGMR est situé au cœur de la région administrative de la Capitale-Nationale (région 03). Celui-ci couvre une superficie de 2785,5 km^2, ce qui représente près de 15 % de la superficie totale de la région (18640,9 km^2).

Le territoire d'application du PMGMR de la CMQuébec (Rive-Nord) englobe 27 municipalités locales regroupées au sein de quatre composantes géographiques (ci-après nommées composantes), soit (figure 1) :

- L'agglomération de Québec (3 villes);
- La MRC de La Côte-de-Beaupré (9 municipalités);
- La MRC de L'Île-d'Orléans (6 municipalités);
- La MRC de La Jacques-Cartier (9 municipalités dont 4 sont membres de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (ci-après nommé RRGMRP).

Figure 1 - Territoire d'application du PMGMR 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord)

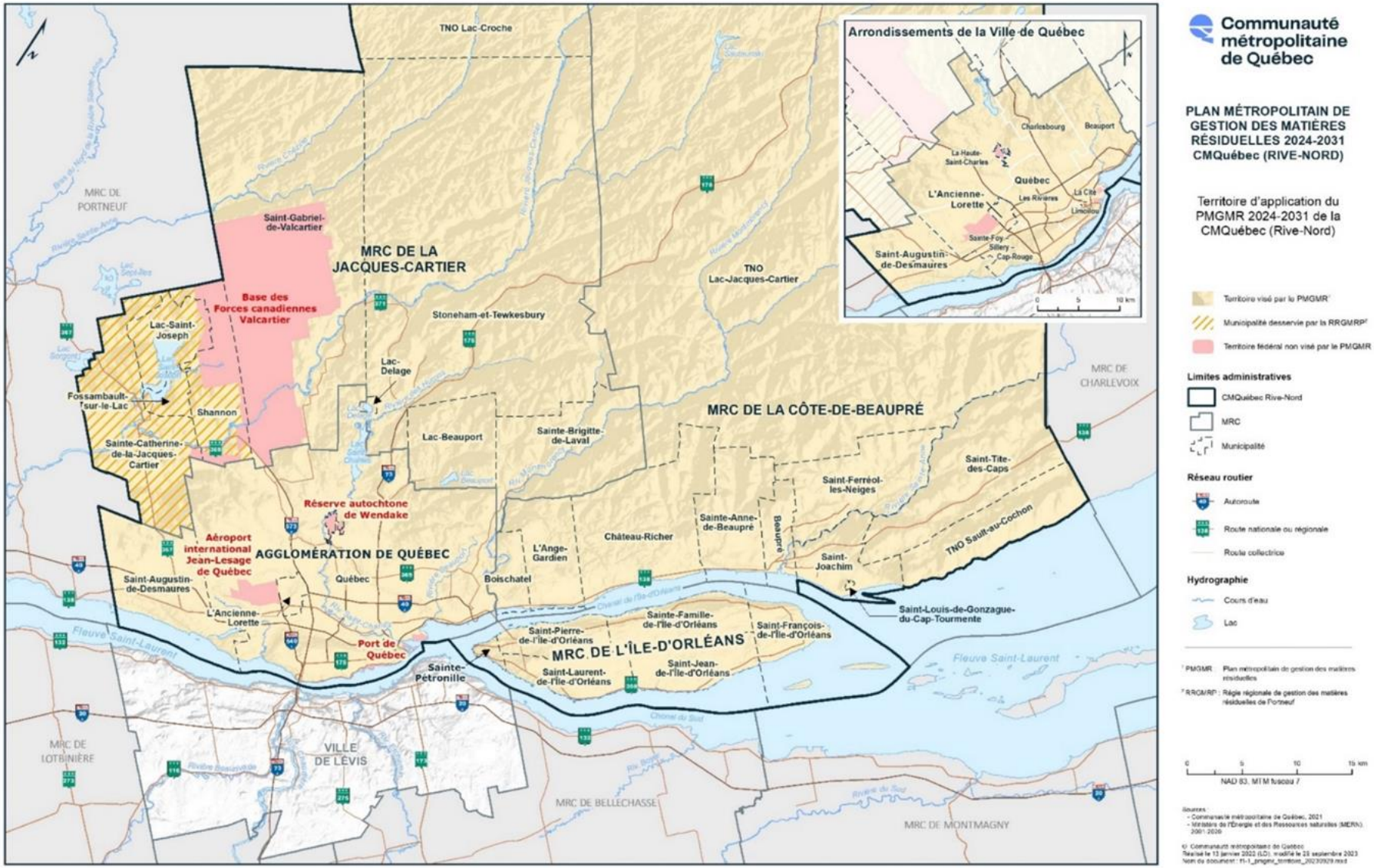

RAPPORT DE SUIVI 2024

Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord)

La CMQuébec a adopté en mars 2024 son PMGMR 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord).

Cette planification comporte 40 mesures réparties en 6 grandes orientations :

1. Informer, sensibiliser et éduquer la population et les divers acteurs du territoire afin de les mobiliser et les responsabiliser face à l'importance de la gestion durable des matières résiduelles (mesures 1 à 7)
2. Soutenir le développement de l'économie circulaire sur le territoire (mesures 8 à 15)
3. Favoriser les solutions de réduction à la source et de réemploi afin de lutter contre le gaspillage des ressources (mesures 16 à 20)
4. Améliorer l'accès au tri ainsi qu'aux équipements de récupération (mesures 21 à 29)
5. Soutenir et favoriser la commercialisation et la consommation responsables (mesures 30 à 33)
6. Renforcer le réseautage entre les acteurs en GMR et améliorer les connaissances afin d'optimiser les opérations en gestion des matières résiduelles (mesures 34 à 40)

Chaque année, la CMQuébec prépare un rapport de suivi de la mise en œuvre du PMGMR à l'intention du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Ce rapport, qui doit être transmis au plus tard le 30 juin, couvre l'année civile précédente et dresse un bilan de l'avancement des mesures prévues. Son dépôt constitue une condition essentielle du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles, permettant ainsi aux municipalités du territoire concerné de bénéficier de la subvention. Pour y être admissibles, elles doivent notamment démontrer, grâce au rapport de suivi, la mise en place d'actions concrètes visant notamment à réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'élimination, mais également l'état de la situation concernant la desserte des unités d'occupation résidentielles au niveau de la gestion des matières organiques.

Pour ce faire, le présent rapport de suivi du PMGMR 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 présente l'avancement des 40 mesures réalisées par l'ensemble des 27 municipalités, des quatre composantes du territoire, de même que la CMQuébec. Les mesures sont majoritairement réalisées de manière complémentaires entre la CMQuébec, les composantes et les municipalités. Au total en 2024, 35 mesures ont été entamées, ce sont plus de 87 % des mesures du PMGMR 2024-2031 qui sont en cours en 2024.

RAPPORT DE SUIVI 2024 DU PMGMR 2024-2031 DE LA CMQUÉBEC (RIVE-NORD)

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
1	**Identifier les habitudes et les comportements de la population relativement à la gestion des matières résiduelles.**	CMQuébec	• D'ici 2025, élaborer et mettre en œuvre un plan de marketing social basé sur les habitudes en GMR de la population. • D'ici 2031, mesurer les habitudes et les comportements en GMR de la population via un sondage.	**En cours**	L'Agglomération de Québec a mené un sondage Léger en 2024 sur les habitudes de la population et notamment sur la participation à la collecte par sacs des résidus alimentaires. Les résultats du sondage permettront d'alimenter une partie de la conception du plan de marketing social.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • Le plan de marketing social n'est pas débuté • Les habitudes et les comportements en GMR ont été mesurés par l'agglomération de Québec en 2024. Cette deuxième cible se détaille ainsi : – Plus de 1 000 personnes sondées réparties proportionnellement dans les 6 arrondissements de la ville. – 75 % des répondants disent participer à la collecte des résidus alimentaires.
2	**Sensibiliser et accompagner la population en diffusant des informations pratiques pour elle et en développant des outils adaptés à ce public pour améliorer la gestion des matières résiduelles.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2026, réaliser un plan de communication. • D'ici 2031, réaliser diverses **activités ISÉ harmonisées** (exemple : campagnes, publications, activités éducatives, communications vulgarisées, outils mis à la disposition de la population, etc.) sur des thèmes différents par publics cibles. • D'ici 2031, **rejoindre un maximum de la population** de la CMQuébec (Rive-Nord) par les activités ISÉ réalisées.	**En continu**	Plusieurs activités ISÉ ont été réalisées de manière complémentaire à la fois par la CMQuébec, les quatre composantes et plusieurs de leurs municipalités en 2024 : (CMQuébec) : Diverses publications sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) sur divers sujets, notamment sur l'économie circulaire, PMGMR, gaspillage, plastiques et produits d'hygiène lavables. (Agglo): Campagne de communication 360 degrés lancée pour améliorer le contenu des sacs mauves et rappeler de faire un double nœud. (VQ): Différentes campagnes annuelles récurrentes menées en 2024 : herbicyclage et feuillicyclage, feuilles en sacs de papier, bonnes pratiques de tri et de gestion des contenants, etc. Beaucoup d'informations disponibles sur site Web et pages dédiées à la GMR. (VSAD): Publications dans le mensuel d'information municipale (MIM), informations pertinentes disponibles sur le site Internet de la ville. (MRC CDB): Offrir des formations à la saine gestion des matières résiduelles aux employés et élus de la MRC et des municipalités locales afin qu'ils deviennent des ambassadeurs dans leur milieu. Poursuivre les activités de sensibilisation à la saine gestion des matières résiduelles auprès de la population et des institutions, commerces et industries (ICI) du territoire. (MRC IO): Chaque année, mettre à jour le calendrier des collectes comprenant les consignes de collectes, et le poster à chaque porte. En 2024, concevoir et distribuer à chaque porte un guide de tri des résidus alimentaires. Par la suite, remettre le guide aux nouveaux arrivants. Tout au long de l'année, faire des publications Facebook et Instagram d'ISÉ touchant la réduction à la source et le tri des matières résiduelles. (MRC JC): Publications diverses des différentes municipalités sur les thématiques suivantes : Écocentre, positionnement des bacs, modernisation de la collecte sélective, résidus verts, collecte des encombrants, déchets sauvages, herbicyclage/feuillicyclage, compostage, temps des fêtes, dépôt clandestin dans les conteneurs, réemploi, tri, bonnes pratiques, outil ça va où?.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • Le plan de communication n'est pas débuté • En 2024, **plus de 243 activités ISÉ** ont été réalisées sur différents thèmes, et ce, pour les citoyens de la CMQuébec (Rive-Nord). • En 2024, **au moins 51 200 personnes** ont été rejointes par l'une des activités ISÉ réalisées sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord). Ces résultats se ventilent ainsi par composante : - (CMQuébec) : 21 activités ISÉ différentes où plus de 7700 personnes ont été rejointes. - (Agglo et VQ) : Au moins 6 activités ISÉ différentes ont été réalisées. - (VSAD) : Au moins 11 activités ISÉ différentes, dont 10 publications du MIM et publication sur site web. - (MRC CDB): Formations sur la collecte des résidus alimentaires en sacs mauves offertes aux employés et élus municipaux et de la MRC. (60 participants) - 4 publications ont été diffusées dans les journaux municipaux et sur les réseaux sociaux concernant les collectes des matières recyclables, des résidus verts et des sapins de Noël. - 10 publications ont été diffusées dans les journaux municipaux et régionaux et sur les réseaux sociaux concernant la collecte des résidus alimentaires. - Un calendrier des collectes comprenant un aide-mémoire sur les matières acceptées dans les bacs de récupération, dans les collectes de résidus verts et aux écocentres a été distribué à l'ensemble des 15 000 unités d'occupation résidentielles de la MRC.

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
					Plusieurs médiums ont été utilisés pour les activités ISÉ : Infolettres, Réseaux sociaux (Facebook), Journal régional, Radio, Télé régionale, Site Internet laregieverte.ca, Infolettres municipales	- 341 pochettes d'accueil, comprenant un guide du tri et un calendrier des collectes ont été acheminées par la poste aux nouveaux arrivants sur la Côte-de-Beaupré. - (MRC IO): 3850 calendriers distribués en 2024; 67 publications Facebook et 40 publications Instagram en 2024 - (MRC JC): Au moins 78 activités ISÉ ont été réalisées et au moins 24 331 personnes ont été rejointes par l'une des activités ISÉ réalisées par : – RRGMRP : 32 activités ISÉ différentes – SGDV : 10 activités ISÉ – Stoneham : 16 activités ISÉ – Lac-BP : 5 activités ISÉ. – SBDL : 15 activités ISÉ
3	**Sensibiliser et accompagner les institutions, commerces et industries (ICI), et développer des outils adaptés à ce public pour améliorer la gestion des matières résiduelles.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2031, réaliser des **activités ISÉ** (ex. : outils, accompagnement, information, etc.) sur des thèmes différents. • D'ici 2031, rejoindre un **maximum d'ICI** de la CMQuébec (Rive-Nord) par les activités ISÉ réalisées.	**En continu**	(VQ): Plusieurs outils développés en 2024 pour supporter le déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans le milieu industriel, commercial et institutionnel débuté en avril. (MRC IO): ICI accompagnés en 2024 pour optimiser la gestion de leurs matières résiduelles. (MRC JC): – RRGMRP : Service conseil en continu. La Régie propose aux municipalités membres d'adhérer à son programme de certification Certifié Régie! Des municipalités ont déjà reçu ou entrepris des démarches en vue d'obtenir la certification en 2024 et se poursuivent en 2025. – Lac-Delage : Accompagnement annuel du Manoir – Lac-BP : Entre 20 et 25 accompagnements réalisés selon ce qui est trouvé dans les conteneurs lors des inspections.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • Plusieurs **activités ISÉ** ont été réalisées (outils développés, accompagnement, service conseil). • Plus de **1 564 ICI** ont été rejoints par les activités ISÉ réalisées. Ces résultats se ventilent ainsi par composante : - (VQ) : Sacs mauves pour la récupération des résidus alimentaires déployés dans 1 358 ICI au 31 décembre 2024. - (MRC IO) : 176 ICI accompagnés en 2024. - (MRC JC) : Plus de 30 ICI accompagnés dans 6 municipalités sur 9 de la MRC de La Jacques-Cartier.
4	**Sensibiliser et accompagner les établissements scolaires, les services de garde et leurs clientèles, et développer des outils adaptés à ce public pour améliorer la gestion des matières résiduelles.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2031, réaliser des **activités ISÉ** (ex. : outils, accompagnement, information, etc.) sur des thèmes différents. • D'ici 2031, rejoindre un **maximum d'établissements scolaires**, services de garde et clientèles de la CMQuébec (Rive-Nord) par les activités ISÉ réalisées.	**En continu**	(VQ): Des ateliers d'animation portant sur la biométhanisation et la collecte des résidus alimentaires ont été offerts dans les écoles primaires du territoire (via l'organisme Québec'ERE). (MRC JC): – RRGMRP : Du matériel éducatif a été produit pour réaliser des ateliers dans les écoles situées sur le territoire géré par la Régie de Portneuf. – Stoneham : Travail avec une enseignante pour intégrer la collecte de la matière organique dans les salles de classe – Lac-BP : Diverses interventions à l'école Montagnac et aux CPE auprès de la direction et du personnel de l'entretien ménager afin de soutenir et maintenir la collecte des matières organiques. – SBDL : Accompagnement de la nouvelle école, sensibilisation sur l'importance du tri et le type de matières acceptées.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • **Plus de 194 activités ISÉ** (ateliers éducatifs, accompagnement de la clientèle) ont été réalisées auprès des établissements d'enseignement sur les thèmes suivants : Biométhanisation, résidus alimentaires, matières organiques, importance du tri des matières résiduelles et type de matières acceptées dans les différentes collectes. • **Au moins 8 établissements scolaires et services de garde** ont été rejoints par les activités ISÉ. Ces résultats se ventilent ainsi par composante : - (VQ) : 187 ateliers donnés pour 4 114 élèves formés. - (MRC JC) : Plus de 6 accompagnements ont été réalisés dans 7 municipalités sur 9 de la MRC.

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
5	**Réaliser des visites virtuelles et guidées des différentes installations de traitement des matières résiduelles.**	Composantes et municipalités	• Organiser des visites (virtuelles et/ou guidées) d'installations de gestion des matières résiduelles pour la population de la CMQuébec (Rive-Nord).	**En cours**	(MRC JC): – RRGMRP : Visites au Complexe environnemental de Neuville. Ce complexe regroupe neuf (9) installations: Écocentre Neuville; lieu d'enfouissement technique; usine d'épuration des eaux de lixiviat; centre de tri et de conditionnement des matériaux de construction et de rénovation; centre de transbordement des matières recyclables; centre de transfert des matières organiques; usine de traitement des boues de fosses septiques; centre de traitement des sols (Solneuf).	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • Complexe environnemental de Neuville visité par des groupes scolaires.
6	**Sensibiliser et accompagner les acteurs du milieu de la construction, la rénovation et la démolition (CRD), et développer des outils adaptés pour eux afin qu'ils puissent mettre en place les meilleures pratiques pour gérer les matières résiduelles.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2031, réaliser des **activités ISÉ** (ex. : outils, accompagnement, information, etc.) sur des thèmes différents. • D'ici 2031, augmenter de 10% la quantité de matières qui transitent par un centre de tri CRD reconnu et des écocentres par rapport à 2019. • D'ici 2031, **rejoindre un maximum d'acteurs du milieu CRD** par les activités ISÉ réalisées.	**En cours**	(MRC IO): Communiquer et faire connaître les règlements municipaux en gestion de matières résiduelles aux entreprises du domaine de la construction et de la transformation du bois.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • **3 activités ISÉ** réalisées (entreprises de la MRC de l'Île-d'Orléans informées). • La quantité de matières qui transitent par un centre de tri CRD n'a pas été mesuré. • Le nombre d'acteurs du milieu CRD rejoints par les activités ISÉ n'a pas été mesuré.
7	**Favoriser l'organisation d'événements écoresponsables sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord).**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2031, **contribuer à la tenue d'événements écoresponsables** offrant une saine gestion des matières résiduelles (matières recyclables et résidus alimentaires).	**En cours**	(VQ): Fourniture de contenants de récupération pour les matières recyclables (bacs roulants). Projet pilote pour intégrer la récupération des résidus alimentaires en sacs mauves. (MRC JC): – RRGMRP : Promotion d'événement écoresponsable : La Régie prête gratuitement aux organisateurs d'événements des bacs roulants à déchets, à matières recyclables et à matières organiques afin de permettre une meilleure gestion des matières résiduelles lors des événements sur le territoire. – Lac-Delage : Fête nationale, nous avons utilisé des ecocups, bacs de recyclage et de compost partout lors d'événements. – SBDL : Organisation de la journée de l'environnement, selon les principes des événements écoresponsables.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • **14 événements écoresponsables en 2024** sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord). Ces résultats se ventilent ainsi par composante : - (VQ): Projet pilote mené avec 10 évènements pour tester la récupération des résidus alimentaires en sacs mauves. Les résultats démontrent que le tri des résidus alimentaires en concession alimentaire se déroule très bien, mais celui en aires publiques connaît des défis importants de contamination. La présence en tout temps d'une "patrouille verte" près des contenants est désormais conditionnelle à la fourniture de sacs mauves pour les aires publiques événementielles. - (MRC JC): 3 événements écoresponsables, dont plusieurs promus par la Régie, 2 à Lac-Delage et un à SBDL.
8	**Développer une stratégie métropolitaine et un plan d'action en économie circulaire.**	CMQuébec	• D'ici 2031, **adopter une stratégie** métropolitaine en économie circulaire. • D'ici 2031, adopter un plan d'action en économie circulaire.	**En cours**	La CMQuébec, en collaboration avec plusieurs partenaires et ses composantes, a élaboré et adopté en 2024 une Stratégie métropolitaine en économie circulaire.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • Le 17 octobre 2024, la **Stratégie métropolitaine en économie circulaire est adoptée** au conseil de la CMQuébec. Un lancement officiel a été réalisé le 20 novembre 2024. • Le plan d'action en économie circulaire n'est pas débuté. Ces résultats se ventilent ainsi : (CMQuébec) : 25 personnes ont contribué au développement de la Stratégie. Elles provenaient des secteurs suivants : - Politique: 1

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
						- Économique: 6 - Municipal - Développement économique: 6 - Municipal - Environnement: 5 - Environnemental: 4 - Gouvernemental: 2 - Recherche: 1
9	**Identifier les possibilités de maillages et les débouchés, à même notre territoire, pour favoriser l'économie circulaire.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2031, créer **de nombreux maillages** permanents. • D'ici 2031, détourner de l'élimination une **quantité importante de matières résiduelles** grâce aux maillages.	**En cours**	(MRC CDB): En collaboration avec Développement Côte-de-Beaupré, la MRC a élaboré un Projet de diagnostic territorial en économie circulaire auprès des entreprises de la Côte-de-Beaupré.	Pas de résultats en 2024

10	**Optimiser et généraliser la gestion des encombrants sur le territoire afin de les détourner de l'élimination et favoriser la hiérarchie des 3RV-E.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2031, réduire de 50 % la quantité d'encombrants éliminés sur le territoire.	**En cours**	(Agglo): Les encombrants collectés en bordure de rue et récupérés en écocentres sont acheminés vers un centre de tri de matériaux secs accrédité par Recyc-Québec.
					(MRC IO): Acheminer les encombrants vers un centre de tri de matériaux secs pour les valoriser.
					(MRC JC): Poursuivre la gestion des encombrants et optimiser leur gestion. Collectes gratuites offertes par plusieurs municipalités.
						Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 :
						• La quantité d'encombrants éliminés sur le territoire sera mesuré aux deux ans lors des caractérisations. Il n'y a pas de résultats pour 2024.
						Outre le suivi de cette cible, plusieurs autres données ont été suivies. Voici les données ventilées par composante :
						– (Agglo): Le taux de valorisation fourni pour 2024 était de 100 %, mais incluait de la valorisation énergétique et du recouvrement journalier en LET.
						– (MRC IO): 126,65 tonnes d'encombrants acheminées chez AIM Éco-centre en 2024
						– (MRC JC): 7 municipalités sur 9 offrent des collectes d'encombrants.
						  – RRGMRP : 2 collectes gratuites
						  – SGDV : 4 collectes gratuites
						  – Lac-Delage : 2 collectes gratuites
						  – SBDL : 2 collectes avec frais.

11	**Mettre en place des mécanismes pour récupérer et mettre en valeur le bois généré sur le territoire de la CMQuébec.**	Composantes et municipalités	• D'ici 2031, augmenter de 10 % la quantité de bois mise en valeur par rapport à 2019.	**En cours**	(Agglo) : Le bois récupéré dans les écocentres est envoyé mélangé (à même les matériaux secs) dans un centre de tri de matériaux secs accrédité par Recyc-Québec en vue de sa valorisation.	Pas de résultats en 2024. Toutefois, pour l'Agglomération de Québec, une analyse est en cours pour voir si la récupération isolée du bois est pertinente et réalisable dans le contexte actuel des écocentres (achalandage historique, quantités de matières à traiter en augmentation).
12	**Mettre en place et optimiser le service de collecte des résidus verts, puis en assurer la gestion et la valorisation sur le territoire métropolitain.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2031, atteindre un taux de mise en valeur de 80 % des résidus verts générés. • D'ici 2031, réduire la distance parcourue pour conditionner et traiter les résidus verts générés.	**En cours**	(Agglo): Un effort important de communications a été déployé en 2024 pour inciter les citoyens à utiliser le sac de papier. (MRC IO): Continuer de valoriser les résidus verts sur le territoire de la MRC et de refuser les sacs en plastique. (MRC JC): Différents outils ISÉ diffusés pour optimiser la collecte des résidus verts.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • Le taux de mise en valeur n'a pas été mesuré en 2024. • La distance parcourue n'a pas été mesurée en 2024. Outre le suivi de ces cibles, plusieurs autres données ont été suivies. Voici les données ventilées par composante :

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
						– (Agglo): Une analyse est en cours pour obliger le sac de papier pour la récupération des résidus verts d'ici 1 à 3 ans. Les résidus verts collectés lors des 10 semaines de collecte de 2024 ont été transbordés à Québec, puis majoritairement envoyés chez Englobe à St-Henri-de Lévis en vue de leur valorisation. – (MRC IO): En 2024, les résidus verts sont valorisés par un agriculteur de Saint-Laurent I.O. et les sacs plastiques sont refusés – (MRC JC): 20 activités ISÉ au total ont été réalisées pour optimiser la collecte des résidus verts. Les activités ISÉ ont été réalisées via de la sensibilisation réalisée en continu, des publications dans des infolettres, Facebook et les journaux locaux. 8/9 municipalités ont réalisé ces activités ISÉ. (RRGMRP, SGDV, Lac-Delage, Stoneham, Lac-BP).
13	**Favoriser la collecte et la gestion des divers plastiques agricoles générés afin de les mettre en valeur.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2031, avoir au moins un point de dépôt par composante pour récupérer les plastiques agricoles visés par la REP. • D'ici 2031, augmenter la récupération des plastiques agricoles visés par la REP sur les territoires concernés.	**En cours**	(CMQuébec): Réalisation d'un sondage auprès des agriculteurs pour acquérir de l'information sur les quantités de plastiques agricoles générés par composante, la nature des plastiques utilisés, les types de cultures et élevage. Traitement des données et rencontre avec les composantes pour présenter les résultats du sondage par composante, présenter les catégories de plastiques agricoles générés en plus grande quantité et consensus pour identifier des points de dépôts potentiels. (MRC CDB): Collaborer à l'implantation du programme de récupération des plastiques agricoles sur le territoire de la MRC. (MRC IO): Collaborer avec des représentants du milieu agricole et l'organisme de gestion reconnu (OGR) pour identifier des points de dépôts, favoriser leur déploiement et développer des pratiques adaptées au territoire. (MRC JC): Point de dépôt implanté sur le territoire de la Régie.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **6 points de dépôts** pour récupérer les plastiques agricoles sont déployés. **3 composantes sur 4 ont au moins un point de dépôt** pour récupérer les plastiques agricoles. • La récupération des plastiques agricoles n'a pas été mesuré en 2024, toutefois, elle pourra être mesurée dès 2025. Ces résultats se ventilent ainsi par composante : – (CMQuébec): 4/4 composantes ont été rencontrées pour présenter les résultats du sondage et identifier des points de dépôts potentiels en lien avec les résultats du sondage. – (MRC CDB): Mise en place de 3 points de dépôt sur la Côte-de-Beaupré pour la récupération des plastiques agricoles et conception d'un pamphlet informatif qui a été acheminé par la poste aux producteurs agricoles du territoire. – (MRCIO): 3 rencontres et plusieurs échanges courriels ont été faits avec l'ODG en 2024. 3 sites potentiels ont été identifiés. – (MRC JC): 1 point de dépôt implanté sur le territoire de la Régie, 2 points de dépôts potentiels ont été identifiés en 2024 sur le territoire de la MRC.

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
14	**Harmoniser et optimiser la gestion des biosolides municipaux.**	Composantes et municipalités	• D'ici 2031, mettre en valeur au moins 90% des biosolides municipaux.	**En cours**	(Agglo): La majorité des boues d'épuration générées en 2024 ont été valorisées au centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) (MRC JC): Règlementation municipale pour encadrer la vidange des ISA et en assurer la valorisation des biosolides.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • Le taux de mise en valeur des biosolides municipaux n'a pas été mesuré en 2024. Outre le suivi de cette cible, plusieurs autres données ont été suivies. Voici les données ventilées par composante : – (Agglo) : Environ 80 000 tonnes de boues valorisées en 2024. – (MRC JC): –Lac-BP : Implantation d'une règlementation municipale pour encadrer la vidange des ISA et en assurer la valorisation –SBDL : Règlement déjà implanté et valorisation faite par le centre de biométhanisation de la Ville de Québec.
15	**Bonifier les installations de traitement des matières résiduelles sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour favoriser leur efficacité énergétique et atteindre les meilleures performances environnementales.**	Agglomération de Québec	• D'ici 2031, augmenter la quantité d'énergie réutilisée (réinjectée) pour améliorer l'efficacité des installations de traitement.	**En cours**	Plusieurs actions ont été menées à cet effet en 2024, notamment dans le cadre du démarrage du CBAQ et à l'incinérateur	Pas de résultats en 2024
16	**Réduire l'utilisation des produits à usage unique**	CMQuébec	• D'ici 2031, diminuer de 60 % la quantité de produits à usage unique ciblés éliminés.	**Non débutée**		
17	**Identifier les pertes, tout au long de la chaîne de production et de distribution alimentaire, et assurer la mise en place de mécanismes de récupération pour les surplus alimentaires afin de réduire le gaspillage.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2026, réaliser un portrait afin d'obtenir des données sur les pertes alimentaires et sur les initiatives de récupération en place. • D'ici 2031, augmenter le **nombre de mécanismes** (voir définition) de récupération de surplus alimentaires.	**En cours**	(MRC CDB): Collaborer à la mise en place d'initiatives de récupération et de transformation des surplus alimentaires.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • Le portrait sur les pertes alimentaires n'est pas débuté. • En 2024, **40 mécanismes de récupération** de surplus alimentaires ont été comptabilisés à l'échelle de la CMQuébec (Rive-Nord). Ce résultat se ventile ainsi : – (MRC CDB): 38 activités de glanage aux champs auprès de 7 fermes partenaires ont eu lieu sur la Côte-de-Beaupré en 2024. 11 activités de conditionnement des denrées récoltées, impliquant 368 participations bénévoles et 1 416 heures de bénévolat. Un total de 9 338 kg de denrées ont été récupérés aux champs, ce qui représente une valeur estimée de près de 49 000$. De plus, 2 450 kg de produits ont été donnés gracieusement par les producteurs agricoles à la Tablée 138.

RAPPORT DE SUIVI 2024

Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord)

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
18	**Mettre en place des mesures incitatives pour encourager la réduction à la source et le réemploi.**	Composantes et municipalités	• D'ici 2031, mettre en place de nouvelles **mesures incitatives** qui contribuent à la réduction à la source et au réemploi.	**En continu**	(Agglo): Plusieurs organismes ont été subventionnés afin de mener des actions de réduction à la source, de réemploi et de lutte au gaspillage en 2024 : Atelier La Patente, Valoristes Québec, Nos choses ont une 2e vie, La Remise culturelle et Moisson Québec (VSAD): Subvention à la Friperie Saint-Augustin (MRCIO): Continuer d'encourager l'utilisation de couches lavables et produits menstruels réutilisables en offrant un remboursement partiel. (MRC JC): Collaboration et promotion des ressourceries, subvention à l'achat de couches lavables, ajout d'un conteneur pour le bois en bonne condition pour réemploi.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **14 mesures incitatives** ont été mises en place ou poursuivies par 63% des municipalités pour contribuer à la réduction à la source et au réemploi sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord). Voici le détail des mesures incitatives par composante : – (Agglo): Plus de 400 000 $ remis en subvention à 5 organismes en 2024. – (VSAD) 25 000$ remis en subvention à la friperie Saint-Augustin en 2024. – (MRC IO): 12 remboursements versés en 2024 pour encourager l'utilisation de couches lavables et produits menstruels. – (MRC JC): 7 mesures incitatives mises en place par 9 municipalités sur 9 de la MRC : – RRGMRP : Collaboration avec la Ressourcerie de Portneuf. – SDVG : Subvention à l'achat de couches lavables – Lac-Delage : Subvention à l'achat de couches lavables – Stoneham : Ajout d'un conteneur pour le bois en bonne condition, réemployable. Subvention à l'achat de couches lavables. – Lac-Delage : Collaboration avec la Ressourcerie de Lac-St-Charles – SBDL : Promotion de la ressourcerie de Sainte-Brigitte.
19	**Harmoniser, à l'échelle de la CMQuébec (Rive-Nord), les règlementations municipales, adapter les outils règlementaires aux nouvelles normes gouvernementales et en assurer leur application.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2031, **100% des municipalités** ont révisé leur règlementation.	**En cours**	(VSAD): Règlement en révision (MRC IO): Mettre à jour les règlements sur la gestion des matières résiduelles, en lien notamment avec la modernisation de la collecte sélective, de la consigne et de la collecte des matières organiques.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **26% des municipalités** du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) réalisent la révision de leurs règlements en GMR. Ce résultat se ventile ainsi : – (VSAD): révision des règlements – (MRC IO): 6 règlements en révision.
20	**Répertorier et analyser les différents mécanismes financiers incitatifs en gestion des matières résiduelles et, le cas échéant, proposer des manières innovantes en s'inspirant de différents modèles.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2030, réaliser un portrait diagnostic. • D'ici 2030, réaliser un rapport de recommandation sur les mécanismes financiers applicables pour les organismes municipaux du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord).	**En cours**	(VQ) Une analyse est en cours afin de revoir entièrement la tarification liée aux matières résiduelles dans un esprit d'intégrer davantage le concept d'utilisateur-payeur et d'évaluer la faisabilité d'implanter certains mécanismes incitatifs en lien avec la saine gestion des matières résiduelles.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • Le portrait diagnostic n'est pas débuté. • Le rapport de recommandation sur les mécanismes financiers n'est pas débuté. Outre ces résultats, l'information suivante est pertinente à l'échelle de la Ville de Québec :

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
						– En 2024, la Ville de Québec réalise une analyse sur les mécanismes financiers incitatifs en gestion des matières résiduelles.
21	**Collaborer avec l'organisme de gestion désigné (OGD) pour aider à l'implantation, l'élargissement et l'accompagnement des ICI et des multilogements dans l'adhésion à la collecte sélective et à acquérir les bons équipements de récupération pour optimiser le tri à la source.**	Composantes et municipalités	• D'ici 2031, augmenter les quantités de matières recyclables collectées pour le secteur ICI. • D'ici 2031, **desservir tous les multilogements et ICI par les services de collecte** des matières recyclables. • D'ici 2031, réduire de 14 % la quantité de matières recyclables en provenance des ICI et des multilogements retrouvés à l'élimination par rapport à 2019.	**En cours**	(VQ) Entente conclut avec ÉEQ en 2024. Mise en œuvre en cours. Collecte des matières recyclables et accompagnement personnalisé offerts gratuitement aux ICI sur demande. (VSAD) La collecte des matières recyclables était gratuite pour les ICI sur le territoire de VSAD en 2024. (MRC CDB): Poursuivre l'accompagnement des ICI et des immeubles multilogements dans l'implantation de la collecte des matières recyclables et l'optimisation du tri à la source. (MRC IO): Poursuivre l'accompagnement des ICI et des immeubles multilogements afin d'améliorer leurs pratiques et leurs équipements de tri. (MRC JC): – RRGMRP : Service conseil en continu. La Régie propose aux municipalités membres d'adhérer à son programme de certification Certifié Régie! Des municipalités ont déjà reçu ou entrepris des démarches en vue d'obtenir la certification en 2024 et se poursuivent en 2025. – Lac-Delage : Accompagnement annuel du Manoir – Lac-BP : Entre 20 et 25 - accompagnements réalisés selon ce qui est trouvé dans les conteneurs lors des inspections.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • La quantité de matières recyclables collectées pour le secteur ICI n'a pas été mesurée en 2024. • En 2024, **plus de 283 ICI et multilogements sont desservit** par les services de collecte des matières recyclables. En 2024, **92 ICI et multilogements ont bénéficié d'un accompagnement** pour adhérer à la collecte sélective et/ou optimiser les équipements de récupération. • La quantité de matières recyclables en provenance des ICI et des multilogements sera mesuré lors des caractérisations à l'élimination qui auront lieu aux deux ans. Il n'y a pas de résultats pour 2024. Ces résultats se ventilent ainsi par composante : – (VQ) 109 nouveaux ICI ont été intégrés à la collecte des matières recyclables en 2024. – (VSAD) 170 adresses ICI au total sont inscrites au service de collecte. – (MRC CDB): En 2024, 2 nouveaux ICI et 2 nouveaux immeubles multilogements ont été desservis par la collecte sélective des matières recyclables. La MRC a fourni 7 conteneurs de matières recyclables à des immeubles multilogements. – (MRC IO): 55 ICI contactés en 2024 pour optimiser leurs équipements de collecte sélective – (MRCJC): 30 accompagnements d'ICI réalisés.
22	**Implanter un service de collecte municipale et de tri des matières organiques (résidus alimentaires et résidus verts) pour les secteurs résidentiels et ICI du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) et mettre en place des mesures incitatives.**	Composantes et municipalités	• D'ici 2025, **100% des portes résidentielles** (unités résidentielles de 5 logements et moins – exigé par le MELCCFP) et des ICI sont desservies par la collecte des matières organiques. • D'ici 2030, atteindre 80 % de mise en valeur (recyclage ou valorisation) des matières organiques visées par la SVMO.	**En cours**	(Agglo) Toutes les portes résidentielles sont desservies systématiquement depuis l'été 2023. (VQ) Début du déploiement sur inscription des sacs mauves dans les ICI en avril 2024. Le déploiement est toujours en cours. (VLAL) Mise en place progressive de la collecte des résidus alimentaires dans les ICI (environ 300) sur le territoire : 2025 = inscription volontaire, 2026 = inscription volontaire, 2027 = inscription obligatoire pour tous les ICI résiduels. (MRC CDB): Implanter la collecte des résidus alimentaires auprès des unités de logement et des ICI. (MRC IO): Implanter et optimiser la collecte des matières organiques pour que les matières organiques (résidus alimentaires et résidus verts) soient triées à la source. (MRC JC): Toutes les composantes du territoire offrent le service de collecte des résidus alimentaires et verts.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **74 % des municipalités, soit 20/27, desservent 100 % des portes résidentielles pour les logements de 5 et moins et les chalets** sont desservis par la collecte des matières organiques sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord). **100% des 27 municipalités du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) desservent au moins 70% des unités d'occupation résidentielles de 1-5 logements, incluant les chalets.** • La mise en valeur des matières organiques visées par la SVMO n'a pas été mesurée en 2024. Ces résultats proviennent des informations comptabilisées dans l'annexe 1 du présent rapport. Outre ces résultats, plusieurs données supplémentaires sont pertinentes à l'échelle des composantes :

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
						– (VQ): Sacs mauves déployés dans 1358 ICI au 31 décembre 2024. – (Agglo): Plus de 300 000 portes résidentielles sont desservies à l'échelle de l'Agglomération de Québec. – (MRC CDB): Déploiement de la collecte des résidus alimentaires auprès des unités de logement du territoire. 14 176 unités de logement ont reçu un ensemble de départ pour la collecte des résidus alimentaires en avril 2024 et une nouvelle provision de sacs mauves en octobre 2024. – Planification du déploiement de la collecte des résidus alimentaires auprès des ICI et conception des outils de communication et de distribution du matériel de collecte. – (MRC IO): Collecte des résidus alimentaires implantée en mai 2024. 3846 minibacs et guides de tri des résidus alimentaires distribués aux résidences en 2024. – (MRC JC): 9/9 municipalités desservies.
23	**Participer à l'optimisation de la gestion des matières résiduelles dans les établissements scolaires, les services de garde et leurs clientèles, et ce, en collaboration avec l'organisme de gestion désigné (OGD) pour la collecte sélective.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2031, augmenter le taux de récupération des matières recyclables à 75 % dans les établissements scolaires et les services de garde. • D'ici 2031, offrir aux écoles du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) un accompagnement global en GMR.	**En cours**	(VQ): La prise en charge de la collecte sélective par ÉEQ est entrée en vigueur au 1er janvier 2025. La Ville de Québec a poursuivi ses actions d'ISÉ dans les écoles en 2024 (voir mesure M4). (MRC JC): – RRGMRP : Production de présentations PowerPoint, affiches et autre matériel éducatif et jeux pour les ateliers dans les écoles offerts par le Service-conseil de la Régie. Des ateliers sont offerts dans les écoles. Des visites des installations du Complexe environnemental de Neuville sont également offertes aux écoles. – Stoneham : Travail avec une enseignante pour intégrer la collecte de la matière organique dans les salles de classe – Lac-BP : Diverses interventions à l'école Montagnac et aux CPE auprès de la direction et du personnel de l'entretien ménager afin de soutenir et maintenir la collecte des matières organiques. – SBDL : Accompagnement de la nouvelle école, sensibilisation sur l'importance du tri et le type de matières acceptées	Données non mesurées en 2024 à l'échelle de la CMQuébec (Rive-Nord). Toutefois, plusieurs données supplémentaires, à l'échelle des composantes, sont pertinentes : – (VQ): 4 114 élèves formés en 2024 La collecte par sacs mauves a été déployée dans 74 écoles sur le territoire de la Ville de Québec en 2024. – (MRC JC): 8 accompagnements réalisés
24	**Optimiser l'accès aux écocentres et aux points de dépôt sur le territoire ainsi que leurs services et diversifier les types de matières qui y sont admises**	Composantes et municipalités	• D'ici 2031, **augmenter le nombre de visites** à l'écocentre par rapport à 2019. • D'ici 2031, **augmenter l'accessibilité** en assurant la présence d'un écocentre ou un point de dépôt à proximité des milieux de vie.	**En cours**	(Agglo): Les feuilles en vrac et en sacs de papier ont été récupérées dans certains écocentres à l'automne 2024 pendant la collecte saisonnière afin de colliger des données et tenter de soulager la collecte de porte en porte qui doit gérer de forts volumes de feuilles en peu de temps. Un nouvel écocentre 4 fois plus grand que le précédent a également ouvert ses portes en 2024 dans l'arrondissement de Charlesbourg dans le cadre d'un partenariat public-privé entre l'Agglomération de Québec et l'entreprise GFL-Matrec. (MRC JC): Rénovation d'écocentre en 2024 (Stoneham). Réfection générale et agrandissement de l'écocentre permettant d'améliorer l'expérience des usagers et accueillir plus de visiteurs, tout en améliorant la sécurité sur le site et le confort des employés.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, le nombre de visites dans les écocentres (incluant les écocentres mobiles) a **augmenté de 28 % dans l'Agglomération** de Québec par rapport à 2019. Ce sont 384 469 visites qui ont été comptabilisées en 2024. • En 2024, **l'accessibilité des écocentres de l'Agglomération de Québec a été maintenue** ainsi : – accès gratuit – sans limites de volume annuel, – ouverture 7 jours sur 7 du 15 avril au 15 novembre. • En 2024, **l'accessibilité des écocentres de la MRC de La Jacques-Cartier** se définit ainsi :

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
						RRGMRP : – Visites illimitées – Accès gratuit Stoneham : – Rénovation en 2024 - Agrandissement et réfection générale de l'écocentre pour améliorer l'expérience des usagers – Possibilité d'accueillir plus de visiteurs, – Augmentation de la sécurité sur le site et le confort des employés. – Instauration de la gratuité pour les résidus verts. Lac-BP : – Accès illimité pour les RDD et les TIC depuis l'ouverture en 2022. – Acceptation des matériaux granulaires (béton, ciment, etc.). – 4 visites gratuites en 2024. SBDL : – Sensibilisation auprès des employés de l'écocentre afin de diminuer les refus de citoyens (erreur de code postal). – 2 visites gratuites par années – À partir de la 3e visite, coût de 38$/visite. Tentative à chaque année pour avoir la gratuité lors du budget

25	**En collaboration avec l'organisme de gestion désigné (OGD), favoriser l'accès au tri hors foyer et dans les bâtiments publics en tout temps sur le territoire**	Composantes et municipalités	• D'ici 2031, veiller à ce que les lieux publics identifiés dans le plan de desserte de l'OGD soient équipés d'îlots de tri.
			• D'ici 2031, 100% des bâtiments municipaux sont équipés d'îlots de récupération.
				En cours	(VQ): La prise en charge de la collecte sélective par ÉEQ est entrée en vigueur au 1er janvier 2025. Comme l'OGD n'a pas encore fait connaître son plan de match en lien avec la récupération des matières recyclables en aires publiques, la Ville de Québec a maintenu le statu quo quant à son offre de services dans ce secteur, à savoir la couverture pour le moment de 4 arrondissements sur 6.
					(MRC IO): Vérifier s'il reste des bâtiments municipaux et lieux extérieurs municipaux à équiper d'îlots de tri et les équiper. Bonifier les équipements existants.
					(MRC JC): RRGMRP : Pour les 4 municipalités membres de la Régie, ils obtiennent un soutien de la Régie et fourniture de bacs roulants ou conteneurs à matières recyclables ou matières organiques selon les besoins.
						Données non mesurées en 2024 à l'échelle de la CMQuébec (Rive-Nord).
						Toutefois, plusieurs données supplémentaires, à l'échelle des composantes, sont pertinentes :
						– (VQ): 1237 corbeilles de rue de recyclage ont été installées à ce jour dans 4 arrondissements sur 6.
						– (MRC IO): En 2024, les lieux équipés et le nombre d'ilots installés ont été répertoriés. Données à venir.
						– (MRC JC): Plus de 44 lieux équipés d'îlots de tri :
						  – SGDV : 3 lieux équipés d'îlots de tri
						  – Stoneham : 10 lieux équipés d'îlots de tri
						  – Lac-BP : 17 lieux équipés d'îlots de tri
						  – SBDL : 14 lieux équipés d'îltos de tri

26	**Mettre en place et harmoniser les mesures incitatives pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage, les compostages domestique et communautaire**	Composantes et municipalités	• D'ici 2031, **mettre en place des initiatives** pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage, et les compostages domestique et communautaire.	**En cours**	(VQ) Relance de la campagne annuelle de communication en 2024 pour promouvoir l'herbicyclage et le feuillicyclage. (VSAD) Herbicyclage obligatoire sur le territoire. (MRC IO): Continuer d'encourager le compostage domestique en offrant un remboursement partiel des couts d'achat ou de fabrication d'un composteur.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **48 initiatives ont été mises en place** pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et les compostages domestique et communautaire sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord).

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
					(MRC JC): – RRGMRP : De la publicité est faite au sujet de l'herbicyclage sur le site Internet de la Régie et sa page Facebook ainsi que dans le journal régional le Courrier de Portneuf. L'information est également transmise aux municipalités. – Lac-Delage : (vidéos faits par des citoyens en format capsule, diffusés partout incluant le groupe des citoyens) – Stoneham : campagne de ramassage des déchets, distribution d'arbres et de compost – Lac-BP : Sensibilisation via Infolettre. Obligation de pratiquer l'herbicyclage et le feuillicyclage d'après le règlement. – SBDL : Inspection terrain pendant l'été pour expliquer aux citoyens l'importance du tri, intervention en cas de signalement par notre fournisseur de service, sensibilisation continue, journée de l'environnement	Ce résultat se ventile ainsi par composante : – (VQ): **Plus de 36 initiatives mises en place**, dont une campagne publicitaire et 35 sites de compostage communautaire financés sur le territoire (via l'organisme Craque-Bitume) – (VSAD) **une initiative mise en place**, soit l'obligation d'herbicycler. – (MRC IO): **Deux initiatives mises en place**, soit le remboursement de 2 composteurs domestiques. – (MRC JC): **plus de 9 initiatives mises en place**, soit de la communication via le site web, Facebook, le journal local, transmission de l'information aux municipalités, vidéos, campagne publicitaire, sensibilisation via infolettre, règlementation, inspections terrain.
27	**Optimiser la gestion des matières sans débouchés ou sans collecte structurée sur le territoire afin de les mettre en valeur.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2029, réaliser un portrait-diagnostic sur les matières sans débouchés ou sans collecte structurée qui identifie des solutions à mettre en œuvre sur le territoire. • D'ici 2031, réduire la quantité de matières visées (sans débouchés ou sans collecte structurée) dans les ordures.	**En cours**	(Agglo): Différents mandats de recherche et de développement ont été menés en 2024 en lien avec les matières suivantes : digestat, sulfate d'ammonium, cendres volantes et cendres de grille en vue d'en optimiser la mise en valeur. (MRC IO): Trouver des solutions pour mettre en valeur les matières sans débouchés ou sans collecte structurée sur le territoire qui sont récupérées par la MRC, notamment lors de l'événement ''Mégarecyclage''.	Pas de données mesurées en 2024
28	**Optimiser la gestion du textile sur le territoire de la CMQuébec.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2029, réaliser un portrait-diagnostic sur la gestion des textiles sur le territoire. • D'ici 2031, réduire la quantité de textiles dans les ordures.	**En cours**	(Agglo) Des cloches de récupération de vêtements de l'Armée du Salut sont installées dans tous les écocentres. De nouvelles actions sont à prévoir en fonction des résultats de l'étude coordonnée par la CMQuébec en 2025. (VSAD): subventionne la Friperie Saint-Augustin (MRC IO): Soutenir la mise en place de cloches de don sur le territoire de la MRC. (MRC JC): – RRGMRP : Activités ISÉ concernant la gestion du textile. Collaboration avec la Ressourcerie de Portneuf – SGDV : Collaboration avec la Valcartier Elementary School pour la mise en place d'une friperie éphémère, 2 x par année – Lac-Delage : Collaboration avec la Ressourcerie de Lac-St-Charles – SBDL : Activités ISÉ concernant la gestion du textile et promotion de la friperie	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • Le portrait-diagnostic sur la gestion des textiles n'est pas débuté. • La quantité de textiles dans les ordures sera mesuré lors des caractérisations qui auront lieu aux deux ans. En 2024, il n'y a pas de résultat. Outre ces résultats, d'autres données ont été récoltées et mesurées, notamment en ce qui a trait au nombre d'initiatives mises en place sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour optimiser la gestion du textile. Voici le résultat : • En 2024, **17 initiatives sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)** ont été réalisées afin d'optimiser la gestion du textile sur le territoire et faire la promotion des lieux où s'en départir adéquatement. Ce résultat se ventile ainsi par composante : – (Agglo) : 5 cloches de récupération de vêtements de l'Armée du Salut installés dans les écocentres (5 initiatives). – (VSAD) Subvention à la friperie de 25 000 $ en 2024 (1 initiative). – (MRC IO): Promotion de l'emplacement des cloches de don réalisé par la MRC dans le calendrier des collectes, une publicité postale, un article de journal et sur le site internet (4 initiatives).

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
						– (MRC JC): 7 initiatives réalisées afin d'optimiser la gestion du textile : activités ISÉ, collaboration avec les ressourceries de Lac-Saint-Charles et de Portneuf, mise en place de friperie éphémère et promotion d'une friperie.
29	**Bonifier les opérations et les équipements de collecte en lien avec la gestion des matières résiduelles.**	Composantes et municipalités	• D'ici 2031, **mettre en place des initiatives** pour améliorer les activités de collecte et réduire les émissions de GES.	**En cours**	(Agglo): Travail et dépenses en continu pour maximiser l'efficience des infrastructures et en améliorer la performance (MRC IO): Favoriser le traitement des matières sur le territoire d'application du PMGMR. En 2024, toutes les matières résiduelles du territoire de la MRC sont acheminées vers des installations situées sur le territoire de la CMQ (Rive-Nord). (MRC JC): – RRGMRP : traitement des matières sur le territoire de la Régie.1 projet-pilote en cours avec un camion électrique. À évaluer lors du remplacement des camions actuels. – MRC et 4 municipalités de l'Est : Discussions amorcées avec ÉEQ afin que le traitement des matières résiduelles se fasse sur le territoire de la CMQuébec rive-nord	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **9 initiatives ont été mises en place** pour améliorer les activités de collecte et réduire les émissions de GES sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord). Ce résultat se ventile ainsi par composante : – (Agglo) : 1 initiative – (MRC IO) : 1 initiative – (MRC JC) : 7 initiatives

30	**Encourager, promouvoir et soutenir les initiatives qui contribuent à la réduction des matières résiduelles et au réemploi.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2028, mettre en place un programme de soutien financier métropolitain à la mission afin de soutenir les organismes qui contribuent à la réduction des matières résiduelles et au réemploi.
			• D'ici 2030, **mettre en place des initiatives** (voir définition) permettant la réduction à la source et le réemploi.
				En cours	(Agglo) Plusieurs organismes ont été subventionnés afin de mener des actions de réduction à la source, de réemploi et de lutte au gaspillage : Atelier La Patente, Valoristes Québec, Nos choses ont une 2e vie, La Remise culturelle et Moisson Québec
					(VSAD) : Subvention versée à la Friperie Saint-Augustin.
					(MRC IO): Promouvoir les bonnes actions de réduction à la source et de réemploi en les communiquant et en donnant des trucs et astuces. Intégrer la réduction à la source dans les pratiques internes de la MRC et des municipalités.
					(MRC JC): Favoriser le réemploi et faire connaître les ressourceries :
					– Lac-Delage : Vente de garage organisée par la municipalité avant la semaine des encombrants afin de favoriser le réemploi
					– SBDL : Articles rédigés sur le réemploi et pour faire connaître la ressourcerie de Sainte-Brigitte
					– RRGMRP : Activités ISÉ pour promouvoir le réemploi
					– Stoneham : 2 campagnes de ramassage des déchets, distribution d'arbres et de compost
					– Lac-BP : Activités ISÉ via Infolettre et journée de l'environnement.
						Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 :
						• Un programme de soutien financier métropolitain à la mission n'est pas débuté.
						• En 2024**, au moins 47 initiatives** permettant la réduction à la source et le réemploi ont été mises en œuvre sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord).
						Ce résultat se ventile ainsi par composante :
						– (Agglo) 5 initiatives mises en œuvre, soit le versement d'une subvention de 400 000 $ remis à 5 organismes en 2024.
						– (VSAD) : 1 initiative mise en œuvre, soit la subvention à la friperie de 25 000 $ en 2024.
						– (MRC IO): 32 initiatives ont été mises en œuvre, soit :
						  – 20 des publications Facebook portaient sur la réduction à la source et le réemploi en 2024.
						  – 7 des publications Instagram portaient sur la réduction à la source et le réemploi en 2024.
						  – 4 articles de journaux traitant de réduction à la source et de réemploi ont été publiés en 2024.
						  – La quantité de papier utilisée pour le calendrier des collectes 2024 a été réduite de 86%.
						– (MRC JC): Au moins 9 initiatives mises en œuvre.

31	**Reconnaître les bonnes pratiques des partenaires, des ICI et des municipalités qui réalisent une saine gestion des matières résiduelles**	CMQuébec	• D'ici 2031, reconnaître plusieurs pratiques de saine gestion des matières résiduelles.	**Non débutée**		

RAPPORT DE SUIVI 2024

Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord)

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
32	**Réaliser une étude de marché sur le réemploi à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)**	CMQuébec	• D'ici 2029, réaliser une étude de marché sur le réemploi.	**Non débutée**		
33	**Favoriser et mettre en valeur la réparation sur le territoire.**	CMQuébec, composantes et municipalités	• D'ici 2030, augmenter la **mise en place d'initiatives** (voir définition) pour favoriser la réparation.	**En cours**	(Agglo): Subvention octroyée à l'Atelier La Patente pour financer nommément la tenue d'ateliers portant sur la fabrication d'objets utilitaires à partir de matériaux récupérés et sur l'entretien et la réparation d'objets du quotidien, le support aux activités du café réparation et l'offre de formations pour apprendre à faire soi-même (type "DIY"). (MRC IO): Promouvoir les actions de réparation : réparer plutôt que de jeter et acheter du neuf, etc. Mettre en lumière les entreprises qui offrent la réparation. (MRC JC): Activités ISÉ pour promouvoir la réparation pour les 4 municipalités de la RRGMRP.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **au moins 8 initiatives** pour favoriser la réparation ont été mises en œuvre sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord). Ce résultat se ventile ainsi par composante : – (Agglo): Subvention de 80 0000 $ octroyée à l'Atelier La Patente (1 initiative) – (MRC IO) : 3 publications Facebook sur la réparation en 2024 (3 initiatives) – (MRC JC): 4 initiatives
34	**Mettre à jour les plans de mise en œuvre (PMO) et assurer un suivi annuel**	Composantes et municipalités	• D'ici 2025, **mettre à jour les quatre (4) PMO** des composantes conformément au PMGMR 2024-2031. • **Annuellement, réaliser une reddition de compte** sur les mesures et les indicateurs mesurés à la CMQuébec.	**En cours**	Élaboration et mise à jour des PMO en collaboration avec les municipalités locales/villes Production du suivi annuel 2024 pour la CMQuébec	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **4/4 composantes ont entamé la mise à jour de leur PMO**. Les quatre (4) PMO visent à être adoptés au plus tard en septembre 2025. • En 2024, les **4 composantes de la CMQuébec (Rive-Nord) ont réalisé leur reddition de compte** à la CMQuébec sur les mesures et les indicateurs mesurés.
35	**Créer un réseau d'entraide en gestion des matières résiduelles ainsi qu'en approvisionnement responsable et réaliser des ateliers de bonnes pratiques**	CMQuébec	• D'ici 2027, créer un réseau d'entraide en approvisionnement responsable. • D'ici 2031, adopter une stratégie en approvisionnement responsable. • D'ici 2031, développer un outil en approvisionnement responsable.	**Non débutée**		
36	**Mettre en place des mécanismes de concertation et d'échanges selon les besoins identifiés et les problématiques rencontrées en GMR.**	CMQuébec	• D'ici 2031, tenir plusieurs rencontres sur différentes thématiques en GMR.	**En continu**	La CMQuébec a poursuivi les rencontres avec le comité technique formé des quatre composantes de la CMQuébec (Rive-Nord). Elle a organisé une rencontre par mois pour aborder différents sujets en GMR, échanger de l'information et aborder des problématiques pour trouver des solutions conjointes.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **8 rencontres de comité technique** ont été tenues. Toutes les composantes (4) étaient présentes aux rencontres.
37	**Appuyer les instances gouvernementales et collaborer étroitement avec elles pour réaliser l'atteinte des objectifs**	CMQuébec	• D'ici 2031, **réaliser plusieurs représentations ou implications** auprès des instances gouvernementales.	**En continu**	(CMQuébec) : Plusieurs rencontres, représentations ou implications ont été réalisées par la CMQuébec en 2024 : • Implication auprès de RECYC-QUÉBEC pour accréditation ICI ON RECYCLE +. La CMQuébec a obtenu en 2024 le niveau Performance + pour son établissement. • Rencontre avec le MELCCFP et RECYC-QUÉBEC en lien avec le développement de la Stratégie métropolitaine en économie circulaire. • Échange avec RECYC-QUÉBEC au sujet de projets potentiels sur les textiles.	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **au moins cinq (5) représentations** ou implications de la CMQuébec ont eu lieu auprès des instances gouvernementales.

No	Mesure	Responsable(s)	Échéancier et /cibles visées dans le PMGMR	Avancement	Actions réalisées	Résultats 2024 pour la CMQuébec (Rive-Nord)
					• Implication de la CMQuébec à une rencontre avec le MELCCFP au sujet du déploiement de la collecte des matières organiques dans les ICI.	
38	**Réaliser des caractérisations des déchets aux deux ans pour le secteur résidentiel et ICI du territoire.**	CMQuébec	• D'ici 2031, réaliser quatre (4) caractérisations des déchets pour les secteurs résidentiels et ICI.	**Non débutée**		
39	**Mettre en œuvre le PMGMR, en assurer la surveillance et le suivi**	CMQuébec, composantes et municipalités	• Annuellement, produire et diffuser un rapport de suivi sur l'avancement du PMGMR. • D'ici 2025, créer et diffuser un **guide d'accompagnement** à l'intention des instances municipales du territoire pour la révision et la mise à jour des PMO. • D'ici 2025, développer et mettre à la disposition des instances municipales du territoire un système de reddition de compte.	**En cours**	(CMQuébec): Élaboration d'un guide d'accompagnement à l'intention des instances municipales du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour la révision et la mise à jour des PMO. (CMQuébec): Mise en place d'un processus de suivi régulier des indicateurs de mesures. (CMQuébec): Accompagnement des composantes pour la mise à jour des PMO	Suivi des indicateurs, en lien avec les cibles visées dans le PMGMR, à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2024 : • En 2024, **un rapport de suivi sur l'avancement du PMGMR est produit** par la CMQuébec et sera diffusé en 2025 sur le site Web de la CMQuébec et partagé aux composantes. • En 2024, la CMQuébec **élabore un guide d'accompagnement**. Son adoption est prévue en 2025. • Un système de reddition de compte mis à la disposition des instances municipales n'a pas été réalisé en 2024, il est prévu en 2025.
40	**Collaborer et assurer une communication étroite avec les Organismes de gestion désigné (OGD) afin d'assurer le succès du déploiement de la modernisation de la collecte sélective et de la consigne**	CMQuébec et composantes	• D'ici 2031, recevoir régulièrement les données et l'information sur la collecte sélective et la consigne, des OGD, permettant de mesurer l'atteinte des objectifs du PMGMR.	**En continu**	(CMQuébec) : Organisation d'une rencontre avec les composantes et l'OGD Consignaction afin d'être mis au courant de l'avancement des lieux de retour sur le territoire et leur offrir notre collaboration. (VQ) Entente conclue avec ÉEQ en 2024. Mise en œuvre en cours. Discussions menées avec l'AQRCB également pour faciliter l'atterrissage de la réforme de la consigne	Pas de résultats en 2024

ANNEXES

Environnement, lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2024

Nom du PGMR (MRC) : Ville de L'Ancienne-Lorette

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	Bernard Dumont	Fonction ou titre :	Directeur TP
Téléphone :	418 872-8450	Adresse courriel :	bdumont@lancienn-lorette.org

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

Signature du répondant

2025-04-03
Date

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements), incluant les chalets	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF (Oui/Non)	Collecte porte-à-porte					Composteurs domestiques		Apport volontaire					
							Période couverte par la collecte (MM/AAAA)				Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA)	
Code géo	Nom des municipalités au PGMR			Type de collecte (Bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2024	Nombre de collectes en 2024	Début	Fin	Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2024	Implantation (MM/AAAA)	Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2024	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimentaires (incluant d'origine animale)	Début	Fin
23057	L'Ancienne-Lorette (V)	5526	Non	Sacs de couleur	5526	26	01-2024	12-2024	0		0		0			

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2024

Nom du PGMR (MRC) : **Ville de Québec - Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQuébec**

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Fournier, Mathieu**	**Fonction ou titre :**	**Directeur de la Section de la valorisation des matières résiduelles**
Téléphone :	**418-641-6411, poste 8570**	**Adresse courriel :**	**mathieu.fournier@ville.quebec.qc.ca**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

Signature du répondant — **02-juin-25** Date

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements), incluant les chalets	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF (Oui/Non)	Collecte porte-à-porte					Composteurs domestiques		Apport volontaire					
							Période couverte par la collecte (MM/AAAA)				Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA)	
Code géo	**Nom des municipalités au PGMR**			Type de collecte (Bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2024	Nombre de collectes en 2024	Début	Fin	Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2024	Implantation (MM/AAAA)	Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2024	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimen-taires (incluant d'origine animale)	Début	Fin
23027	Québec (V)	182142	Non	Sacs de couleur	182142	52	01-2024	12-2024								
23027	Québec (V)	182142	Non	Sacs de couleur	182142	10	01-2024	12-2024								

Note : La première ligne indique la collecte des résidus alimentaires en sacs mauves (52 collectes par an) et la seconde, celle des résidus verts (10 semaines de collecte par an). Toutes les portes résidentielles de la Ville de Québec sont desservies par les 2 collectes, plex, condos et multilogements inclus. Le nombre d'unités indiquées ne concerne que les 1 à 5 logements (condos inclus) et les chalets cependant, comme demandé. En 2024, les résidus verts étaient collectés en sacs de plastique de couleur transparente ou orange ou en sacs de papier en vue de leur recyclage.

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2024

Nom du PGMR (MRC) : **Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures**

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Cimon Boily**	**Fonction ou titre :**	**Directeur des travaux publics**
Téléphone :	**418-878-4662 poste 5210**	**Adresse courriel :**	**cimon.boily@vsad.ca**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

Signature du répondant — Date: **04-juin-25**

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements), incluant les chalets	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF (Oui/Non)	Collecte porte-à-porte					Composteurs domestiques		Apport volontaire					
							Période couverte par la collecte (MM/AAAA)				Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA)	
Code géo	**Nom des municipalités au PGMR**			Type de collecte (Bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2024	Nombre de collectes en 2024	Début	Fin	Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2024	Implantation (MM/AAAA)	Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2024	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimen-taires (incluant d'origine animale)	Début	Fin
23072	Saint-Augustin-de-Desmaures (V)	7717	Non	Sacs de couleur	8646	40	2/01/2024	31/12/2024								
23072	Saint-Augustin-de-Desmaures (V)	7717	Non		8646	4	15/04/2024	10/05/2024								
23072	Saint-Augustin-de-Desmaures (V)	7717	Non		8646	6	07/10/2024	22/11/2024								

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2024

Nom du PGMR (MRC) : **MRC de La Côte-de-Beaupré**

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Marie-Andrée St-Pierre**	**Fonction ou titre :**	**Conseillère en gestion des matières résiduelles**
Téléphone :	**418 824-3420 poste 234**	**Adresse courriel :**	gmr@mrccotedebeaupre.qc.ca

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

Marie Andrée St-Pierre
Signature du répondant

2025-04-08
Date

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements), incluant les chalets	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF (Oui/Non)	**Collecte porte-à-porte**					**Composteurs domestiques**		**Apport volontaire**					
Code géo	**Nom des municipalités au PGMR**			Type de collecte (Bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2024	Nombre de collectes en 2024	Période couverte par la collecte (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2024	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA)	
							Début	Fin			Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2024	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimen-taires (incluant d'origine animale)	Début	Fin
21005	Saint-Tite-des-Caps (M)	924	Non	Sacs de couleur	749	30	05-2024	12-2024								
21010	Saint-Ferréol-les-Neiges (M)	2825	Non	Sacs de couleur	2015	35	05-2024	12-2024								
21015	Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente (P)	1	Non	Sacs de couleur	1	35	05-2024	12-2024								
21020	Saint-Joachim ((P) - Capitale-Nationale)	660	Non	Sacs de couleur	658	35	05-2024	12-2024								
21030	Sainte-Anne-de-Beaupré (V)	1415	Non	Sacs de couleur	1558	35	05-2024	12-2024								
21035	Château-Richer (V)	2210	Non	Sacs de couleur	2091	29	05-2024	12-2024								
21040	L'Ange-Gardien ((M) - Capitale-Nationale)	1782	Non	Sacs de couleur	1753	29	05-2024	12-2024								
21045	Boischatel (M)	3342	Non	Sacs de couleur	3358	35	05-2024	12-2024								
21902	Sault-au-Cochon (NO)	68	Non		0											
21904	Lac-Jacques-Cartier (NO)	412	Non		0											
21025	Beaupré (V)	2689	Non	Sacs de couleur	1993	35	05-2024	12-2024								

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2024

Nom du PGMR (MRC) : **MRC de l'Île-d'Orléans**

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Chantale Cormier**	**Fonction ou titre :**	**Directrice générale et greffière-trésorière**
Téléphone :	**418-829-1011 poste 227**	**Adresse courriel :**	**ccormier@mrcio.qc.ca**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

Chantale Cormier — Signature du répondant

2 juin 2025 — Date

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements), incluant les chalets	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF (Oui/Non)	**Collecte porte-à-porte**					**Composteurs domestiques**		**Apport volontaire**					
Code géo	**Nom des municipalités au PGMR**			Type de collecte (Bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2024	Nombre de collectes en 2024	Période couverte par la collecte (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2024	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA)	
							Début	Fin			Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2024	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimen-taires (incluant d'origine animale)	Début	Fin
20005	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (M)	337	Non	Sacs de couleur	336	16	06/2024	12/2024								
20015	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (M)	678	Non	Sacs de couleur	683	16	06/2024	12/2024								
20020	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (M)	820	Non	Sacs de couleur	819	17	05/2024	12/2024								
20025	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (M)	750	Non	Sacs de couleur	779	17	05/2024	12/2024								
20010	Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans (M)	305	Non	Sacs de couleur	302	17	05/2024	12/2024								
20030	Sainte-Pétronille (VL)	521	Non	Sacs de couleur	520	17	05/2024	12/2024								

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2024

Nom du PGMR (MRC) : **MRC de La Jacques-Cartier**

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Emilie Forget**	**Fonction ou titre :**	**Conseillère en aménagement et environnement**
Téléphone :	**418-844-2160 # 251**	**Adresse courriel :**	**eforget@mrc.jacques-cartier.com**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

Signature du répondant — **2025-06-02** Date

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements), incluant les chalets	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF (Oui/Non)	**Collecte porte-à-porte**					**Composteurs domestiques**		**Apport volontaire**					
Code géo	**Nom des municipalités au PGMR**			Type de collecte (Bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2024	Nombre de collectes en 2024	Période couverte par la collecte (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2024	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA)	
							Début	Fin			Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2024	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimen-taires (incluant d'origine animale)	Début	Fin
22005	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (V)	3209	Non	Bacs bruns	3209	38	01/2024	12/2024								
22010	Fossambault-sur-le-Lac (V)	1387	Non	Bacs bruns	1387	38	01/2024	12/2024								
22015	Lac-Saint-Joseph (V)	352	Non	Bacs bruns	352	38	01/2024	12/2024								
22020	Shannon (V)	1831	Non	Bacs bruns	1831	38	01/2024	12/2024								
22025	Saint-Gabriel-de-Valcartier (M)	1177	Non	Sacs de couleur	1116	52	01/2024	12/2024								
22030	Lac-Delage (V)	277	Non	Sacs de couleur	277	26	01/2024	12/2024			325	01/2024			01/2024	12/2024
22035	Stoneham-et-Tewkesbury (CU)	3751	Non	Sacs de couleur	3751	33	01/2024	12/2024								
22040	Lac-Beauport (M)	3126	Non	Bacs bruns	3126	32	01/2024	12/2024								